



BOUIN-PLUMOISON

Edition n° 27 – Octobre 2021



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : de 9h00 à 12h00

- 03 21 86 44 80 - Courriel : commune-bouin-plumoisson@wanadoo.fr

Permanence du Maire et Adjointes [sur rendez vous](#)

Toutes les infos sur ► www.bouin-plumoisson.fr

Le site internet de la commune.

Les Anciens Combattants

Hommage à notre porte-drapeau...



En cette fin du mois d'août , nous avons eu la grande tristesse d'apprendre la disparition de Jean-Claude Desobry, qui fût le porte-drapeau de notre Commune.

Nous tenions à lui rendre hommage dans notre bulletin. Nous remercions le président des Anciens Combattants, M Therry qui a retracé la vie militaire de Jean-Claude.

« Jean Claude est ancien combattant d'Algérie où il défendra les couleurs de notre Pays du 15 Mars 1956 au 20 Mars 1958. Il est important de rappeler le parcours du soldat qui est surtout intervenu sur le territoire Marocain.

Il embarque à Marseille le 15 Mars 1956 avec une arrivée à Casablanca le 18. Du 19 Mars au 17 juillet il fera ce qu'on appelle des Classes à El-Ageb.

Dès le lendemain il est affecté à l'Ecole des spécialistes du matériel de Mécknès où il effectuera des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre jusqu'au 28 Février 1957.

Il continuera cette tâche un mois à Casablanca, puis sera affecté dans le sud du Maroc à Kasba-Tadla durant 3 mois avant de revenir à Casablanca du 19 juillet 1957 au 29 Octobre de la même année. Le 20 Mars 1958 il sera libéré de ses obligations légales et retrouvera sa famille à Le Parcq. Pour tous ces services rendus à la Nation, Jean Claude sera décoré de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre et surtout la Croix du Combattant.

Quelques temps après son mariage à Plumoison, il deviendra adhérent de l'Association des Anciens Combattants et Anciens Militaires de Bouin et Plumoison. Fidèlement il participera aux diverses manifestations patriotiques et lorsque son ami Emile Leclerc abandonne son poste de Porte -drapeau pour raison de santé, c'est tout naturellement que Jean Claude lui succèdera.

Il y a 2 ans, pour raison de santé à son tour, le port du drapeau devient difficile et c'est à un sympathisant en la personne de William Roussel qu'il confie ce drapeau qui a fait sa fierté et surtout son honneur. Jusqu'en décembre dernier, notre ami Jean Claude a vendu les calendriers de notre association sur une partie du Village. »

Nous ne pouvons que le remercier infiniment, comme l'ont fait les membres de l'Association des Anciens Combattants, pour son dévouement au service de la « mémoire de tous les combattants ». Nous garderons de lui en mémoire sa gentillesse et son sourire. Nous pensons chaleureusement à Louise son épouse et toute sa famille.

* Cérémonie du 8 Mai :



Cérémonie organisée par l'Association des Anciens Combattants.

Les conditions sanitaires ont une nouvelle fois imposé une cérémonie en petit comité.

Elle a toutefois pu se dérouler en présence de 2 représentants des Sapeurs Pompiers d'Hesdin .

Les gerbes ont été déposées par des enfants de la commune, symboles du devoir de mémoire que nous devons transmettre aux plus jeunes.

* 14 Juillet : Fête Nationale

En raison des contraintes nombreuses liées au protocole sanitaire, le Conseil Municipal a majoritairement délibéré pour ne pas organiser de repas Républicain lors du 14 juillet, souhaitant pouvoir retrouver ce moment en 2022...

Toutefois, un dépôt de gerbe a été fait sous l'arbre de la Liberté puis l'assemblée a rendu hommage sur la stèle du Lt Jackson, pilote Américain, abattu au-dessus de la commune le 14 juillet par les Allemands.



ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Elle s'est tenue le 21 octobre dernier. La séance s'est ouverte par un moment de recueillement pour tous les morts pour la France, les membres de l'association disparus et pour Jean-Claude DESOBRY ancien porte-drapeau. Le compte-rendu moral et financier de l'association a été lu et validé. Les actions à venir ont été présentées : un colis de Noël sera offert aux Anciens Combattants d'Algérie, aux veuves et vendeurs de calendrier. La prochaine manifestation sera la cérémonie du 11 novembre et le repas des Aînés Anciens Combattants.

Depuis le dernier bulletin...

*** Fête des Mamans le 30 mai 2021**



Comme depuis plusieurs années, une rose a été distribuée à toutes les mamans de Bouin-Plumoisson par le Maire et les Conseillers Municipaux à l'occasion de la fête des Mamans.

Un beau cadeau de Léon à sa maman, il a pointé le bout de son nez le jour de la fête des mamans.

Les mamans du début d'année ont reçu un bouquet de fleurs en tant que maman de l'année.

Un des bébés de l'année, la petite Lysie .



*** Environnement- Fleurissement**



Comme le disent tous les jardiniers , il est important de laisser passer les « Saints de Glace » avant de planter fleurs et légumes...

C'est donc après cette période que les fleurs ont été plantées dans la Commune par les membres du Conseil Municipal et des bénévoles.

Nous remercions tous les Boumoisiennes et Boumoisiens qui contribuent à l'embellissement de notre Commune par le fleurissement de leurs devantures et façades.



Concours des Maisons fleuries 2021



Les lauréats 2021

Cette année, ce sont 20 habitants de la Commune qui se sont inscrits au Concours 2021. Le jury composé des membres du Conseil Municipal et des présidents d'Association a noté les participants selon les règles fixées par la Commission Fleurissement. En ce 20 octobre, les résultats ont été rendus, les 3 premiers se sont vus remettre une carte cadeau de 30 ,25 et 20 euros et les suivants 15 euros. Tous ont reçu un rosier en cadeau. FELICITATIONS A TOUS !

LES TRAVAUX

Le Conseil Municipal a pris la décision il y a 1 an de rénover les sanitaires de l'école rue du Mont de Kersuin.

Un budget d'investissement de 18039€HT subventionné 50% par le FARDA et DSIL 30%.

Amorcée au printemps, la plus grosse partie des travaux a été réalisée cet été par l'entreprise AMS.

Le chantier fut grand et le timing serré pour permettre aux élèves de rentrer le 2 septembre dans de bonnes conditions.

Une fois les travaux terminés, les finitions (ponçage, peinture et nettoyage) ont été réalisées par Cathy et Tanguy aidés par des membres du Conseil Municipal pour que tout soit prêt pour le jour J. Des finitions peinture seront faites pendant les vacances d'Automne.



TRAVAUX SANITAIRES

CLASSE CE1 RUE DU MONT DE KERSUIN



UNE DES PETITES MAINS DES TRAVAUX ...



Tanguy Godet a été recruté en juin dernier pour renforcer l'équipe des employés communaux. Il est fort d'une expérience conséquente dans la gestion des espaces verts. La commune a pu souscrire un contrat « PEC », Parcours Emploi Compétence, subventionné à 80% par l'Etat pour 30 heures par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

LES ÉCOLES



En juin dernier, les élèves de CM2 de Mme PROIX nous ont présenté, à la salle des fêtes, l'aboutissement d'un projet annuel sur le thème de l'Opéra. Une prestation de qualité devant un public conquis. Un beau souvenir pour leur dernière année de primaire.

Départ en retraite de Mme Haudiquet la Directrice de l'école maternelle

Un hommage lui a été rendu à la fin de l'année scolaire, l'occasion de mettre en lumière sa belle carrière, ses compétences et sa grande humanité. La Commune de Bouin Plumoison lui a remis un cadeau pour la remercier, un bijou qui lui fera penser à ces belles années. L'occasion aussi de lui souhaiter une belle et longue retraite mais également une belle prise de fonction à Mme Caron qui a pris la direction des 2 écoles.



La rentrée 2021...

Une carte cadeau de 15 euros a été remise aux élèves entrant en 6^{ème} et un bon d'achat de 12 euros pour les fournitures scolaires de la 6^{ème} à 16 ans. La rentrée a eu lieu il y a plus d'un mois maintenant, nous sommes ravis d'avoir pu retrouver des classes remplies d'enfants et des enseignantes heureuses de les retrouver.



Mme PROIX ici à gauche accompagnée de Mme Legay AESH. Mme CERRATO sur la droite ravie d'accueillir ses CE1.

Toutes deux ont pu découvrir les équipements fournis par la Municipalité dans le cadre du projet de Socle Numérique. Un projet subventionné par l'Etat qui a permis l'achat de tablettes, PC et d'un ENI (écran numérique interactif).



Quelques chiffres sur le budget alloué au RPI...

-En 2020 ce sont 24 639 euros de charges de fonctionnement allouées au service de cantine et de garderie versées à la commune de Marconnelle et 4500€ pour le transport du midi (baisse de 1500 euros liée au COVID).

-50 euros de budget de fonctionnement par élève pour les 2 écoles de la Commune pour les fournitures, manuels scolaires... 6546€HT d'achats liés au socle numérique subventionné à 70%.

-900 euros d'électricité, 1800 euros de chauffage, 300 euros d'eau et un abribus 4982€ subventionné FARDA à hauteur de 50 %.

*le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes , présidé par M Yves Confrère , a dû lui aussi revoir les festivités traditionnellement proposées aux Boumoisiennes et Boumoisiens.

La Chasse aux œufs n'a pas pu se dérouler en raison du confinement mais les enfants n'ont pas été oubliés. Les membres du Comité des fêtes ont apporté les chocolats au domicile de chaque enfant.

Ducasse 2021

La traditionnelle Fête des Oujons s'est tenue le 25 juillet dernier avec la 39^{ème} brocante, une fête un peu allégée mais qui a pu se tenir.

Dans le respect des mesures sanitaires, les visiteurs ont pu flâner sur la brocante ,admirer l'exposition de voitures de collection pendant que les plus jeunes ont pu profiter des structures gonflables ou de la pêche aux canards.

Bravo aux membres du Comité, aux bénévoles et à leur Président Yves Confrère pour cette belle organisation.



FETE DES OUJONS 2021



* Association des Parents d'élèves (APE Marconnelle-Bouin Plumoison)



En ce début d'année , l'Association des Parents d'Elèves du RPI a remis aux élèves des 2 classes de notre Commune des buts pour la pratique de l'EPS dans la salle de sport communale.

Ces buts viennent compléter l'équipement de la salle, l'association a pu également mettre en avant les tapis de gymnastique achetés il y a quelques mois co-financés par le don du Comité des fêtes de Bouin-Plumoison.

Les élèves des classes de CE1 et CM2 sont ravis de ces équipements tout comme leurs enseignantes qui pourront varier les pratiques à l'abri !

MERCI à l'Association des Parents d'élèves pour cette belle action !

*Assemblée générale

Elle s'est tenue le 1^{er} octobre dernier avec pour ordre du jour la réélection du bureau et l'organisation des futures animations envisageables dans le contexte sanitaire actuel.

Le bureau a été installé :

Mme FORESTIER Gwendoline ,présidente

M FOURCROY Oliver , vice-président

Melle FAUQUET Fanny , trésorière

Mme SYLVAIN Claudia , vice- trésorière

Mme FLANDRIN Delphine, secrétaire

M COINT Dominique , vice-secrétaire.

Les prochaines manifestations :

-DIMANCHE 28 NOVEMBRE : THE DANSANT animé par Laurent HENAULT à la salle des fêtes de Marconnelle

-DEBUT DECEMBRE : vente de sapins de Noël

-2 AVRIL 2022 : REPAS à la salle des fêtes de Bouin-Plumoison.

L'ensemble des bénéfices lié à ces manifestations sont redistribués aux classes du RPI pour l'achat de matériel scolaire , sportif ou l'organisation d'éventuels voyages des enfants.

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

DE NOTRE COMMUNE

ARTOIS BOBINAGE



Pascal SCHERPEREL est le responsable Atelier de cette entreprise qui compte 4 salariés.

Installée depuis de nombreuses années sur notre Commune, Artois Bobinage appartient désormais au Groupe GRESSIER et FILS, elle est spécialisée dans la Chaudronnerie- Mécanique, assure la maintenance sur site pour les pompes, moteurs, moto-réducteurs, les systèmes de ventilation. Elle assure également la réparation et la négoce de matériels électriques ainsi que la location de pompes.

MBS

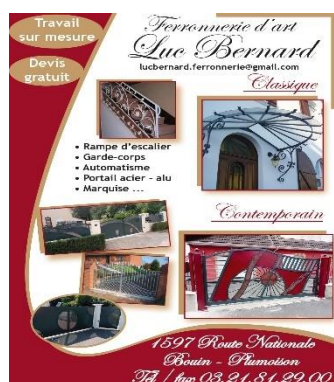
Mickaël BAILLY est responsable de cette entreprise multiservices du bâtiment plutôt tournée vers la rénovation intérieure. Il vous propose la pose de placo, les travaux d'isolation, la rénovation de salle de bain mais aussi le bardage extérieur ou encore l'entretien de locatif.

Tél : 06 84 16 73 27

mbs62140@gmail.com



FERRONNERIE D'ART



C'est en Mai 2003 que **Luc BERNARD** crée son entreprise de Ferronnerie d'Art. Il fabrique tout ce qui se fait en métal : du portail en fer forgé contemporain ou moderne, à l'escalier en passant par la verrière en métal ou encore dernièrement des croix ou calvaire...En acier tout est réalisable grâce à la galvanisation. Il installe aussi des motorisations.

Ce sont aujourd'hui 2 salariés qui accompagnent M BERNARD au quotidien pour répondre au mieux aux demandes des clients.

lucbernard.ferronnerie@gmail.com Tél : 03.21. 81.29.00

M DECO CREATION

Après une reconversion professionnelle, **Marjorie BEKKOUCHE** a décidé en septembre 2018 de faire de sa passion (bricolage, peinture et couture) son métier et a créé sa micro entreprise en relooking de meubles, coutures et retouches. Elle offre à vos meubles anciens un relooking grâce au sablage, peinture et patine, mais également grâce à ses talents en matière de tapisserie, confection de rideaux, double rideaux retouches et ourlets vêtements etc. Tél : 06 58 08 55 53



SAVEURS D'ANTAN



Fort de leur 18 ans d'expérience, cela fait 7ans que **Sabine et Hervé BELLEMBERT** sont installés à leur compte. Ils ont rejoint la Commune en 2020. Ils vous proposent des buffets et repas chauds pour vos mariages, anniversaires, comités d'entreprise mais aussi des plateaux repas. Ils vous régaleront avec des produits traiteur de qualité, des préparations créatives.

Particuliers ou professionnels, retrouvez des goûts et des formules adaptées à tous les budgets à partir de 10/12 personnes. **Tél : 06 01 23 64 85** saveursdantan.traiteur62@gmail.com

L'ENTREPOT DU LOT

M et Mme LORIAUX vous accueillent depuis avril 2004 dans leur magasin spécialisé dans les invendus et les surplus de stock de toutes marchandises.

Ils accueillent le vendredi, samedi et dimanche entre 14h30 et 19h00 une clientèle fidèle depuis 17 ans grâce à des prix attractifs et des arrivages chaque semaine dans de nombreux domaines.

Tél : 03.21.81.49.03



HISTOIRE D'ABEILLE



Auparavant nommé **Musée vivant de l'Abeille d'Opale**, **Histoire d'Abeille** est avant tout une histoire de famille depuis 3 générations passionnée d'abeilles et de nature. Le magasin a ouvert ses portes en 1988 offrant une diversité de produits de la ruche et de ses dérivés, un musée où l'on y découvre la vie de l'abeille et le travail des apiculteurs, le tout agrémenté d'un jardin de plantes mellifères, aromatiques et d'arbustes.

Histoire d'Abeille, c'est aussi la traditionnelle Fête du miel ainsi que la Fête de l'Hydromel devenue récemment Fête de l'Hydromel Médiévale, moments incontournables dans la région avec de nombreuses animations festives. Histoire d'Abeille est présent sur les marchés et le Web. Il compte aujourd'hui 5 employés avec l'ouverture de la nouvelle boutique à Arras en décembre 2020 pleine de projets. **tél : 03.21.81.46.24** histoiredabeille@orange.fr

MTL Mode Tendance Look

Magasin de prêt à porter, MTL propose aussi des accessoires de mode et bijoux, précédemment situé à Beaurainville, **M et Mme VIE** accueillent les hommes, femmes et enfants depuis l'automne 2018 avec un large choix de vêtements. Le magasin est ouvert du mardi au samedi et présent sur le web.

Retrouvez la page facebook MTL



SALON INAIA



Ludivine DEZ a ouvert le salon en décembre 2013, d'abord seule, elle pratique la coiffure, l'esthétique et l'onglerie dans un premier local de 50m2.

En 2016, **Stéphanie** l'a rejoint et c'est 3 ans plus tard que l'idée d'une cabine de barbier commence à mûrir. Elle quitte alors le premier local pour doubler sa surface de salon pour le plaisir et le confort de tous et s'installe un petit peu plus loin. Aujourd'hui elles sont 3 avec l'arrivée de **Clara** en contrat d'apprentissage.

Tél : 03 21 05 87 08 saloninaia@orange.fr

ALPHA MENUISERIES

Entreprise spécialisée dans la pose des portails, fenêtres, menuiseries extérieures, Alpha Menuiseries est implantée sur la commune depuis février 2020.

Elle dispose d'une équipe composée de 3 poseurs une secrétaire et un PDG qui vous reçoivent de 9h à 17h30 du lundi au vendredi et le samedi sur rdv pour établir vos devis gratuits. Ils ont également une 2ème base à Longuenesse.

Tél : 07.49.29.57.31 alpha.menuiseries62@gmail.com



LABORATOIRE SERVIDENT



Prothésiste dentaire, doté de 25 années d'expérience, **M DELBE** conçoit des prothèses dentaires avec la participation de 2 employés.

Le laboratoire a été repris en 2005 et travaille exclusivement sur prescription avec les cabinets dentaires.

Il réalise des prothèses fixes (couronnes ou bridges) et des appareils amovibles (dentiers).

C'est un métier qui nécessite une habileté manuelle de haute précision et implique une conception en plusieurs étapes.

Beaucoup de patience et de concentration sont nécessaires pour nous redonner le sourire !

Tél : 03.21.86.87.45

AUX BONS P'TITS PLATS

Fondée à Auchy les Hesdin, l'entreprise de **Sylvain FORGEZ** s'est installée dans la commune en 2011 et compte 3 employés.

Spécialisée dans les plats préparés et poulets rôtis à emporter, l'activité se concentre principalement sur les marchés de la Somme et depuis peu sur le marché communal ainsi que sur le web.

Elle organise également les réceptions auprès des repas associatifs et clubs de foot pour régaler nos papilles.

Tél : 06.89.36.78.96



LES MENUISERIES DU CANTON



Entreprise dirigée par Guillaume DESENCLOS habitant de la Commune, elle a été créée en 2002 et compte aujourd'hui 10 salariés. Elle propose tout type de menuiseries extérieures : pvc, bois, aluminium, portails, terrasse...mais aussi tout type de menuiseries intérieures : parquet, agencement, dressing ...Elle assure aussi l'isolation intérieure et extérieure ainsi que la plâtrerie. Son siège est situé au 3 rue de la prospérité 62140 MARCONNE.

Tél 03.21.81.89.57

JONATHAN L'ARTISAN

Jonathan vous propose des travaux de peinture et de vitrerie.

Tél : 03 21 05 45 51



LES COCOTTES DE TATA NATH



Dernier commerce arrivé sur notre Commune, **Nathalie dit « Tata Nath »** vous propose des repas frais en 15 minutes composés principalement de légumes et d'épices. Elle souhaite avant tout privilégier le commerce de proximité, vous propose des kits à couscous, à ratatouille, à soupe et à poissons avec des produits locaux. Chaque kit a sa propre recette, ils accompagneront la viande que vous choisirez selon vos goûts. Il est possible de suivre les recettes de Tata Nath sur facebook mais aussi de passer commande au

07 85 02 69 50 leslegumesduhautpays@gmail.com

LE PATY GOMEZ

Thérèse et Jean-Luc ne sont pas commerçants ou artisans mais ils vous accueillent dans un havre de paix au cœur de notre village. Ils vous proposent chambres et tables d'hôtes dans cette ancienne ferme de pays rénovée et ouverte en 2014.

Ils partagent avec les touristes de passage, leur connaissance de la région, de son histoire mais aussi de bonnes recettes autour de la table. Thérèse propose notamment d'excellentes confitures « maison ».

Tél : 03 21 06 96 45 patygom01@gmail.com



DES VACANCES A BOUIN-PLUMOISON

AU CAMPING « DES PEUPLIERS »



Tableau situé à l'entrée du Camping peint par un résident .

Situé en bordure de la Canche, à l'orée de la forêt et à 30 minutes des plages de la côte d'Opale, notre Camping Municipal est un camping familial où l'on aime se retrouver depuis de nombreuses années.

Un peu d'Histoire :

Alors qu'il était dans l'esprit du Conseil Municipal depuis 1975 lors du mandat de **M Alfred BOULARD**, la création du Camping Municipal sera actée sous le mandat de **M René FRISTOT** en 1977 , il ouvrira ses portes entre 1977 et 1978. Le Conseil Municipal de l'époque installera la clôture pour aider aux finitions.

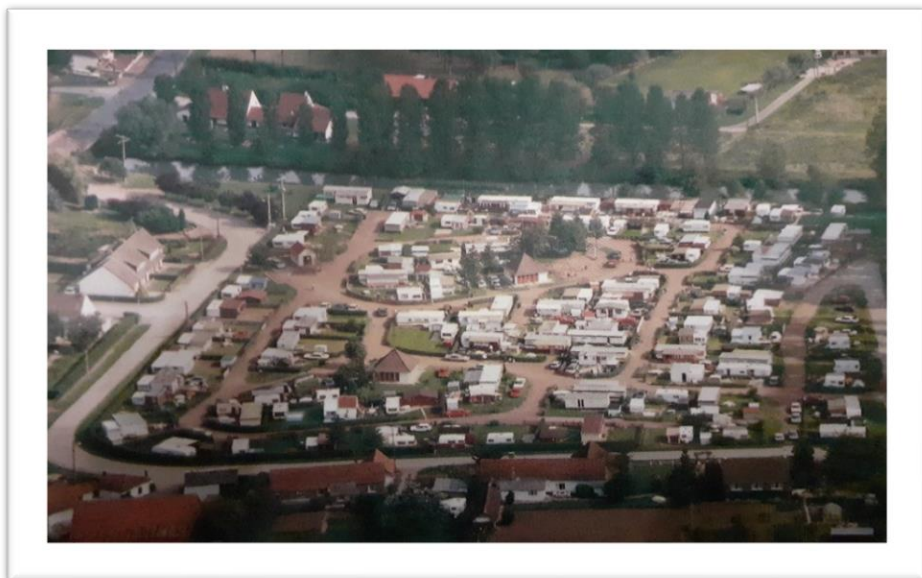
M FRISTOT sera alors responsable du fonctionnement jusqu'en 1983.

Il sera ensuite sous la responsabilité de **M Gérard HERBIN** de 1983 à 2020 qui, sans jamais compter son temps et son énergie, aura à cœur de faire de ce camping un havre de paix.

Connu de tous les campeurs, il a lui aussi en mémoire chacun d'entre eux , connaissant parfois plusieurs générations de campeurs qui sont fidèles depuis de nombreuses années. **Nous remercions Monsieur HERBIN pour toutes ces années de dévouement au service des campeurs mais aussi pour le partage ayant permis la rédaction de cet article.**

Pourquoi « les Peupliers » :

Ce camping doit son nom à l'ancienne peupleraie sur laquelle il a été aménagé pour apporter de l'animation dans le village.



Vue aérienne du camping dans les années 80 (Merci à Alain LEBORGNE pour ce partage !)

Le Camping compte 100 emplacements, 2 bâtiments sanitaires.



Chaque parcelle est équipée en eau et électricité.

Monsieur Jean-Marc DESPINS, 2^{ème} adjoint a pris la responsabilité du camping en 2020 avec le même dévouement que son prédécesseur dans l'intérêt de tous les campeurs.

Pourquoi les campeurs viennent -ils à Bouin -Plumoisson ?



Cet article parle de lui -même ... Au Camping des Peupliers on trouve le soleil , la possibilité de pêcher et de profiter des animations proposées.

Sur cette photo, un concours de pétanque avait été organisé par le Comité des fêtes et la commune. Les campeurs eux aussi depuis de nombreuses années organisent des animations .

Vous reconnaîtrez sans doute sur l'article ,certaines personnes toujours actives dans notre commune...

Que l'on aime le calme de sa terrasse , les parties de pétanque entre copains ou se ballader en famille, il fait bon être en vacances au Camping des Peupliers.

Cette année la Municipalité a choisi de créer un terrain de football pour répondre encore un peu plus aux besoins et souhaits des campeurs.

Installé par nos employés communaux, il a été très apprécié par les enfants pendant la saison.



Le terrain de boules



Lieu d'animations extérieures



pour les plus jeunes ...

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de proposer 2 temps d'animations :



En juillet, les plus jeunes ont pu découvrir des sculptures de ballons dans l'après-midi puis plus tard en soirée, les plus grands ont participé à un apéro quizz. En août, des structures gonflables ont été installées pour les enfants puis une soirée karaoké pour les plus grands.



Le Conseil Municipal continuera à œuvrer pour que notre Camping demeure un havre de paix où il fait bon séjourner !

EXTRAITS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 17 decembre 2020 19h30

Convocation du 12 decembre 2020

Absents excusés : Flahaut Elodie, Deneuille Jean-Pierre, Despins Jean-Marc, Fiolet Bernard
Procuration de Jean-Marc Despins à Bédhom Céline

Ajout à l'ordre du jour :

Délibération de réduction de loyer pour janvier 2021 à Saveur d'Antan

Délibération pour établir une taxe d'occupation du domaine public pour tous les commerçants implantés dans la commune

Délibération modificative :

Objet : Vote de crédits supplémentaires

Demande de subvention DSIL 2021 -

Rénovation des sanitaires école élémentaire de Plumoison située Rue du Mont de Kersuin

- **SOLLICITE** la demande de subvention au titre DSIL pour la rénovation des sanitaires à l'école élémentaire Rue du Mont de Kersuin.
- **Arrête le plan de financement prévisionnel .**

Vote pour : 8 (7 + 1 procuration)

Délibération instauration d'une taxe du domaine public pour tous les commerçants de la commune :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il serait préférable d'instaurer une taxe du domaine public,

Travaux camping :

Aire de déchets : Clôture en cours pour simplifier le stockage et extraction des déchets par le tracteur des employés communaux, une barrière de 4m50 va être faite par Luc Bernard (+ simple possible) en galvanisé, début janvier, à prévoir sur budget 2021.

Aire de jeux : M Denquin est venu faire les trous et décaisser, pour mettre les piquets. Les buts seront fabriqués par les employés.

Le problème de l'éclairage a été soulevé par les membres du conseil, à réfléchir...

Le panneau qui indique le parking va être refait.

Mutualisation tarifs vidéo surveillance : présentation du projet 7vallées com, réflexion à mener sur l'éventuelle implantation de caméras au camping, autour de la mairie

Travaux atelier communal : pour accéder à l'arrière du bâtiment et stationnement des remorques, barrière par Luc Bernard, les piquets en béton de séparation le long du chemin vont être enlevés pour permettre aux employés de manœuvrer plus librement.

SNCF : PN 105 rue du Saint Sacrement : Courrier reçu de Xavier Bertrand, annonce de la prise en charge par SNCF de l'automatisation des barrières pour 2023. Interrogation sur la signalisation entre 2021 mise en route et 2023. Des stops seront installés et information à la population.. **Fin de séance**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 15 février 2021 à 18h30

Convocation du 06 février 2021

Absent excusé : Élodie FLAHAUT Procuration à Céline Bédhom

Délibérations ajoutées à l'ordre du jour :

- Délibération pour le projet de location au 641 route nationale
- Délibération pour l'achat d'un logiciel gestion camping
- Délibération mise en place d'un compte DFT pour la régie de recette- Dépôt Fond Trésor
- Délibération projet « Top Self »
- Délibération pour la pose et achat de panneaux sens interdit dans la rue du Saint-Sacrement

Délibération pour une réduction de 50 % pour tous les loyers commerciaux loués par la Commune de Bouin- Plumoison au vu de la crise sanitaire pour fermeture administrative.

2/ Délibération pour « création d'un poste de conseiller délégué » :

M. le Maire présente les missions confiées.

M Deneuille et M Fiolet soulèvent la nécessité ou pas de prendre une délégation ou de recruter quelqu'un, interrogation sur le budget. La nécessité est soulevée sur le besoin de 5 personnes pour s'occuper 2 employés. Vu la loi du 13 Août 2004 relative aux lois et responsabilités locales qui permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations, Monsieur le Maire propose de créer un poste de conseiller municipal délégué dans le domaine suivant : **1 poste de conseiller municipal délégué – Service technique, au camping municipal et animation sous la responsabilité de Monsieur DESPINS Jean-Marc**

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés,

DECIDE de créer un poste de conseiller municipal service technique, camping municipal et animation, .

Présent : 10 Absent : 01

Pouvoir : 01

Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 3

Délibération : Election d'un conseiller délégué

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la délibération du 15 février 2021 décidant la création d'un poste de conseiller municipal délégué, Monsieur le Maire rappelle que l'élection d'un conseiller municipal délégué intervient par scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Après un appel à candidature, il est procédé au vote :

Conseiller municipal délégué au service technique et camping et animation

Candidat : **Dominique COINT**

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 6

A obtenu 7 voix, Monsieur Dominique Coint ayant obtenu la majorité absolue, est élu conseiller municipal délégué à compter du 01 mars 2021

Délibération 2021-006 : Revalorisation des indemnités Maire et adjoints et Indemnité de fonction de conseiller délégué

Vu la délibération du 02 juin 2020, fixant le montant des indemnités du maire et des adjoints ;

Monsieur le Maire, propose une baisse de 0.50 % de l'indemnité du maire et des adjoints, afin de pouvoir octroyer une indemnité de 2% au conseiller délégué : **Dominique Coint**

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, avec 7 voix pour et 4 abstentions, **FIXE** l'indemnité de fonctions du conseiller municipal délégué à 2 % de l'indice brut 1027, payable mensuellement ; **ACCEPTE** la proposition globale des indemnités de fonctions comme suit et ce à compter du 1er mars 2021.

Délibération - Finances - Mise en place du R.I.F.S.E.E.P. (I.F.S.E. et éventuellement C.I.A.)

Le conseil municipal vote à l'unanimité

Site internet de Bouin-Plumoison

Monsieur le Maire présente la nécessité de travailler sur un autre logiciel pour le site internet car le logiciel arrive en fin de vie.

IP7V propose une refonte du site. Devis présenté à 540 euros.

Délibération du CM 11 voix pour.

Délibération projet location gîte route nationale

Monsieur le Maire présente le projet d'ouverture de mise sous vide de légumes frais avec des kits recette : soupe, potée...

Il présente également les besoins d'aménagement pour l'ouverture : zone accueil de légumes, chambre froide, local accueil.

Le tarif proposé pour la location est annoncé de 400 à 420 euros. La commune fournit le local brut isolé, carrelé.

Un bail commercial sera rédigé.

Le conseil municipal délibère à 11 voix pour.

Délibération pour l'achat d'un logiciel pour la gestion camping

Monsieur le Maire, informe qu'un échange a été fait avec la Commune d'Aubin St Vaast sur la gestion du camping : Il présente un logiciel qui permet de gérer le camping à la mairie.

Possibilité du Paiement : au camping aux heures de permanences en espèce, chèque, chèques vacances, virement bancaire et carte bleue.

Le logiciel « Camping gestion » est à l'essai mais d'autres sont cherchés, il faut essayer.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité

10/-Délibération compte DFT - Fond de dépôt au trésor

Pour réceptionner les paiements du camping à la mairie : carte, chèques etc...

Le conseil municipal délibère 11 voix pour.

11/Projet TOP SELF

Courrier envoyé à la Préfecture : réserves émises avec les nuisances sonores, la sécurité parking et sortie sur route.

La capacité d'accueil inquiète le CM en raison du projet d'animation (+ de 50 personnes)

Le gérant a dû faire appel à un architecte pour mise aux normes pour l'accueil.

Le conseil municipal prend une délibération 11 voix pour qu'un courrier soit envoyé au propriétaire listant les réserves émises en termes de sécurité nuisances sonores.

12/ Délibération pour la pose et achat de panneaux sens interdit rue du St Sacrement

Le CM vote 11 voix pour. Les panneaux vont être achetés et posés pour informer la population avant la mise en circulation des TERS

Réunion de conseil municipal du 29 mars 2021 à 18h30

Convocation du 23 mars 2021 Ajout à l'ordre du jour : Délibération pour la convention de SERVITUDE DE PASSAGE FOSSE EN LIMITE DES COMMUNES MARCONNELLE – BOUIN PLUMOISON ET LA SAS DENQUIN

Vote du Compte Administratif de la Zone Artisanale

Excédent de fonctionnement : 51 699.90 €

Dépense/déficit d'investissement : 21 439.29 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement : 41 439.29 € en recette d'investissement,
51 699.90 € en excédent de fonctionnement reporté.

Le CA, le compte de gestion et l'affectation du résultat sont votés à :

CA : 8 voix **(le maire ne prend pas part au vote)**

Compte de gestion et l'affectation de résultat : 9 voix

Vote du Compte Administratif de la commune

Excédent de fonctionnement : 697 703.51 €

Dépense/déficit d'investissement : 370 902.10 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement : 5856.27 € en recette d'investissement,
697 703.51 € en excédent de fonctionnement reporté.

Le CA, le compte de gestion et l'affectation du résultat sont votés à :

CA : 10 voix **(le maire ne prend pas part au vote)**

Compte de gestion et l'affectation de résultat : 11 voix

Orientation budgétaire : RPI : Environ 26 000 €, École de Plumoison (sanitaire + PC tablette+ Parking) : environ 40 000 € - Gites artisanaux : environ 15 000€, Sécurité routière : environ 100 000 €, Fosse et nettoyage de la mare + Fossé marrais pose de clapet anti-retour : 30 000 €, L'abris bus : 4 983€, Tapis décathlon : 1805 €, Groupe électrogène : 747 €, Cimetière : cave urne 1 500€ + travaux = 15 000€, Columbarium : 12 000€, Camping : Local camping accueil + barrière = 10 000 € Portique 3.5T - Logement école : Changement volet 600€ Monument aux morts + entrée de l'église - Armoire anti feu 1500 € + coffre-fort - ADS communauté de commune : 1500 € (2019 2020 2021) - Chauffage salle des fêtes – Défibrillateur salle des fêtes et camping

Délibération demande de subvention « plan de relance SOCLE NUMÉRIQUE » :

Le conseil municipal vote à l'unanimité :

- **Accepte** que Monsieur le Maire demande la subvention plan relance Socle Numérique
- **Autorise** Monsieur le Maire a signé tout document relatif à la demande de subvention

-Délibération concordante pour les nouvelles dispositions au versement de Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (FDE) : Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire

et après en avoir délibéré, décide : De fixer la fraction du produit de la TCCFE qui sera perçue par la FDE 62 sur le territoire de la commune et reversée à la commune à 95%.

Délibération pour le temps scolaire de la rentrée 2021 : Les organisations du temps scolaire sont arrêtées au maximum pour une durée de 3 ans. Pour notre commune, l'organisation du temps scolaire a été arrêtée pour la rentrée 2018 à 4 jours par semaine. Il convient donc de faire une proposition à Monsieur le Directeur d'Académie des services de l'éducation nationale concernant l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2021 : **Reconduire l'organisation en place depuis 2018 ou la modifier.** Le conseil d'école qui s'est réuni le 09 février 2021 a émis un avis favorable à la reconduction de l'organisation du temps à 4 jours. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents décide de reconduire l'organisation de temps scolaire arrêté à la rentrée 2018, à savoir 4 jours par semaine.

Délibération pour la communauté de commune service sport pour l'autorisation de passage des randonneurs et balisage : Il faut revoir avec le service sport de la communauté de commune le parcours de balisage proposé du fait des nouvelles interdictions dans la rue du Saint Sacrement. Le conseil vote à l'unanimité pour le balisage.

-Délibération création d'un marché le dimanche matin Une taxe de 15€ sera instaurée pour l'occupation des sols du domaine public annuelle à chaque étalement - Du 15 avril au 15 octobre 2021. Le conseil vote à l'unanimité

-Taux d'imposition : A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (22.26%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 28.39%. (Soit le taux communal de 2020 - 6.13 % + le taux départemental de 2020 : 22.26%) Il est proposé à la suite de ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 22.26%) et de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à : **TFPB : 28.39% (6.13% + 22.26% taux départemental)** **TFPNB : 28.38%.**

Délibération pour la convention POUR SERVITUDE DE PASSAGE FOSSE EN LIMITE DES COMMUNES MARCONNELLE – BOUIN PLUMOISON ET LA SAS DENQUIN Le conseil municipal décide :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de servitude pour la réalisation des travaux précités.

D'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021 en investissement pour la réalisation des travaux

De signer les devis correspondants aux travaux précités.

DIVERS : Reconduction pour la fête des mères d'offrir une rose aux mamans de la commune et un bouquet aux nouvelles mamans de l'année.

Réunion de conseil municipal du 29 mars 2021 à 18h30

Convocation du 23 mars 2021

Membres absents de **Marie-Line ROYEZ PICHONNIER**

Ajout à l'ordre du jour : Délibération demande de subvention Fond de relance.

- **BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE ET ZONE ARTISANALE 2019**

Commune :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	1 009 763.51	607 564.33

Voté à l'unanimité

Zone Artisanale :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	64 119.90	61 706.47

Voté à l'unanimité

Tarif PAL: 4 euros 50 de redevance/nuit et 2 € redevance par journée

Délibération tarifs gîte : Votée à l'unanimité

Délibération tarifs Camping : votée à l'unanimité Augmentation 3%.

Délibération tarifs salle des fêtes : vote à l'unanimité

Subventions communales 2021 :

- APE RPI 153.00 €
- APEI 30.00€
- Association des donneurs de sang 50.00 €
- CEGP 7 Vallées 10.00€
- Croix Rouge 50.00€
- Humanité Madagascar 50.00€
- Recherche Pour Le Cancer 50.00€
- Secours catholique 50.00€
- Vie Libre 20.00€
- OCCE Maternelle et élémentaire RPI Marconnelle : 382 €
- Les Restos du Cœur 50.00€
- Fond de patrimoine : 55 €
- Association « avec Hélène dans l'hesdinois tous ensemble tous pareil » : 50 €

Subventions autres (pour ceux qui en feraient la demande) : 900 €

Délibération Transfert de compétence mobilité communauté de commune 7 vallées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :-De valider le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité à la communauté de commune des 7 Vallées.

-Délibération transfert de la compétence création et gestion des crématoriums

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

-De valider le transfert de la compétence création et gestion des crématoriums à la communauté de communes des 7 Vallées.

Délibération de demande de subvention FOND DE RELANCE ET DE SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES-Travaux Sécurité routière et fabrication et pose d'une double porte à l'église de BOUIN.

- AURORISE Monsieur le Maire à signer les divers documents nécessaires à la demande de subvention

Délibération liste des dépenses à imputer sur le compte 6232 fêtes et cérémonies FIN DE SEANCE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 01 juin 2021 à 18h30

Convocation du 26 mai 2021

Absents : BENOIT BAILLEUL et BERNARD FIOLET

Procuration : BENOIT BAILLEUL à PIERRE LIEFHOOGE

Ajout à l'ordre du jour : Remboursement des Arrhes pour la location de la Salle de Fêtes de Madame Marchal Cendrine

Décision Budgétaire Modificative

Délibération : Décision Modificative Budgétaire

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

Délibération pour la pose d'un second coussin berlinois dans la Rue du Mont de Kersuin.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal concernant la pose d'un second coussin berlinois dans la rue du Mont de Kersuin

Il présente le devis reçu de l'entreprise BAUDE-BILLET .

Le conseil municipal entendu :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal DÉCIDE : 7 pour 2 contre 1 abstention

- **ADOPTÉ** le projet de la pose d'un second coussin berlinois
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer les documents relatifs à ce projet

Travaux :

Etablissement GRESSIONS : Réfection de la toiture, à la suite d'une fuite d'eau importante

Toiture Église Plumoison : Fourniture et pose d'ardoise naturelle, devis 670 €

Marais curage fossés : En attente des devis

Délibération demande de subvention « aide à la restauration et à la valorisation du patrimoine rural remarquable non protégé »

Monsieur le Maire expose que le porche de l'église de Bouin est en très mauvais état.

Il présente le devis de l'entreprise « La menuiserie du Canton ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** que Monsieur le Maire dépose un dossier de demande de subvention au titre aide à la restauration et à la valorisation du patrimoine rural remarquable non protégé
- **ARRETE** le plan de financement définitif suivant :

10 pour 0 contre 0 abstention

Délibération : Recrutement d'agent(s) en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

Vu le code du travail ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant sur les dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 mai 2021 portant sur les modalités de prescription et les montants de l'aide à l'insertion professionnelle des Parcours Emploi Compétences (P.E.C.) ;

Le Maire informe l'assemblée :

Les parcours emploi compétences (PEC), déployés depuis le 1^{er} janvier 2018 s'inscrivent dans le cadre de CUI-CAE pour le secteur non-marchand prévu par le code du travail.

Ce type de recrutement ouvre droit à une aide financière en pourcentage du taux brut du salaire minimum de croissance (SMIC) par heure travaillée. Le taux de prise en charge de droit commun pour la région des Haut-de-France est fixé à 80 % du montant brut du SMIC pour les embauches en « PEC convention initiale » tous publics. De plus la collectivité est exonérée des cotisations patronales au titre de l'assurance sociale et des allocations familiales, de la taxe sur les salaires, de la taxe d'apprentissage et de la participation due au titre de l'effort de construction.

Le Maire propose à l'assemblée :

Le recrutement d'un C.A.E. pour les fonctions d'Adjoint Technique à **temps partiel** à raison de 30 heures / semaine pour une durée de 12 mois renouvelables. L'agent sera rémunéré sur la base du SMIC horaire au prorata du nombre d'heures mensuelles effectuées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire ,de l'autoriser à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce(s) recrutement(s) et de signer les actes correspondants , d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération pour l'attribution d'un nom à l'allée située entre la salle des fêtes et les gites artisanaux.

Monsieur le Maire expose qui sera intéressant d'attribuer un nom à l'allée qui se trouve entre la salle des fêtes et les gites artisanaux. Il propose d'attribuer à cette allée le nom : « **Allée du Tilleul** »

Ce nom est proposé, en rapport avec l'arbre de la liberté qui se trouve à l'entrée de l'allée.

Le conseil municipal délibère et :ADOpte : à l'unanimité des membres présents

14 juillet 2021 :

Au vu de la crise sanitaire toujours présente, le conseil a décidé à : **2 voix pour et 9 voix contre**, de ne pas organiser un 14 juillet 2021 au sein de la commune. Dépôt de la gerbe prévu à 9h00.

Délibération : Décision modificative budgétaire Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives.

Délibération remboursement des arrhes à Marchal CENDRINE : 114.70 €

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 28 juin 2021 à 18h30

Convocation du 23 juin 2021

Absents : BENOIT BAILLEUL et Dominique COINT

Procuration : BENOIT BAILLEUL à PIERRE LIEFHOOGHE

Délibération Modificative Budgétaire

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives. Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

Délibération : Cession à titre onéreux de deux caves urnes à l'entreprise MATTHIEU DUVAL POMPES

FUNEBRES et sorti inventaire.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité, ACCEPTE la vente/reprise de deux caves urnes à l'entreprise MATTHIEU DUVAL pour 600 €.

AUTORISE Mr le Maire à transmettre à la trésorerie municipale tout certificat administratif et décisions relatives à la tenue de l'inventaire pour ses caves urnes.

Délibération : instauration d'une redevance d'un droit de place pour occupation du domaine public communal pour le commerçant hors alimentaires au marché du dimanche matin

Monsieur le Maire propose d'instaurer un droit de place pour les professionnels qui souhaitent être présents sur le marché hebdomadaire de la commune. Il propose de fixer un tarif de 50 €/dimanche quel que soit la longueur totale du stand. Il précise que le droit de place est payable chaque année par les commerçants abonnés. Le titre de paiement sera délivré par la Trésorerie de Campagne les Hesdin. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, vote un tarif de 50€ quel que soit la longueur totale du stand pour les commerçant non alimentaire.

Délibération : Mutualisation : constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture d'armoires fortes anti-feu. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, Le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

-D'adhérer au groupement de commande entre la Communauté de Communes des 7 Vallées et ses communes membres pour la fourniture d'armoires fortes anti-feu.

-D'autoriser Madame/Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande conformément au projet joint en annexe de la présente délibération.

-D'autoriser Madame/Monsieur le Maire à exécuter le marché concernant les besoins propres de la commune avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure de passation du marché.

Délibération pour un cadeau de départ en retraite à Madame Haudiquet, directrice de l'école maternelle

RPI, Marconnelle -Bouin-Plumoisson Madame Denquin 1^{er} adjointe, expose que Madame Haudiquet, directrice de l'école maternelle RPI Marconnelle Bouin-Plumoisson, par en retraite fin juin. Un cadeau de départ serait souhaitable. Il est proposé un cadeau d'un montant de 150€. A imputer au compte 6232. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Délibération: Curage Fossés Marais RGCD Et attente du devis Boulard TP.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 20 août 2021 18h30

Convocation du 16 août 2021

Absents : Coint dominique procuration à Bédhom Céline

Jean-Pierre Deneuville procuration à Deneuville Jean-Pierre

Marie-line Pichonnier procuration à Severine Denquin

Bernard Fiolet

Ajout à l'ordre du jour : Délibération avenant au bail (caution) de Nathalie Cuvillier 641 route Nationale.

Délibération : Avenant au contrat déterminé de Monsieur Tanguy GODET

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose que à la suite de l'absence prolongée de Monsieur PASCAL LECUYER, et aux congés de Monsieur ALAIN LEBORGNE il est nécessaire d'augmenter le contrat de Monsieur TANGUY GODET afin de palier à l'accroissement temporaire d'activité. Monsieur TANGUY GODET, est actuellement embauché en contrat PEC pour une durée d'un an (juin 2022) à 30 heures semaine. Monsieur le Maire propose d'augmenter le

contrat de Monsieur GODET, à 35 heures du 23 août 2021 au 17 septembre 2021. Monsieur le Maire expose également que, si nécessaire au budget actuel, de prendre une décision modificative budgétaire afin d'assurer la rémunération du contrat PEC.

Après réflexion, le conseil délibère à l'unanimité et :

ACCEPTE, l'avenant au contrat de MONSIEUR GODET TANGUY pour la durée stipulé ci-dessus.

AUTORISE, Monsieur le Maire à signer les documents relatifs au contrat de Monsieur TANGUY GODET

AUTORISE, Monsieur le Maire à appliquer et signer la décision modificative budgétaire, si cela est nécessaire au budget pour la rémunération de Monsieur TANGUY GODET

Délibération FDE

Délibération : Avenant au bail de Madame NATHALIE CUVILLIERS, locataire du local commercial : 641 route Nationale 62 140 Bouin-Plumoisson

Après réflexion, le conseil délibère à l'unanimité et :

ACCEPTE, que Monsieur le Maire applique l'avenant au bail pour la caution

AUTORISE, Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à l'avenant au bail

ACCEPTE, que la caution de 420 € soit réglée en plusieurs mensualités FIN DE SEANCE



11/11/2021 **Commémorations du 11 Novembre**

Repas des Aînés et Anciens Combattants 🇫🇷

28/11/2021 **Thé dansant de l'APE à la salle polyvalente de Marconnelle.**

05-06/12/2021 **Téléthon collecte des dons en Mairie .**

Tartiflette à emporter

19/12/2021 **Noël des Enfants de la commune. Spectacle par la troupe « Lassaledespectacle » et ateliers « brico -Noël »**

2022

15/01/2022 **Vœux du Maire**



*** bulletin municipal élaboré en coopération avec la commission communication :**

Pierre Liefhooghe, Séverine Denquin, Jean-Marc Despins, Marie-Line Pichonnier Royer.

Rédaction et mise en page : Céline BEDHOM, Adjointe à la communication.

Imprimé par nos soins

*** bulletin municipal élaboré en coopération avec la commission communication :**
Pierre Liefhooghe, Séverine Denquin, Jean-Marc Despins, Marie-Line Pichonnier Royer.

Rédaction et mise en page : Céline BEDHOM, Adjointe à la communication.

Imprimé par nos soins

